



**HAL**  
open science

# Une inscription lapidaire inédite du XVI<sup>e</sup> siècle: de Cintegabelle à Saint-Jacques de Compostelle, des Pères de l'Eglise aux guerres de religions

Guillaume Renoux

► **To cite this version:**

Guillaume Renoux. Une inscription lapidaire inédite du XVI<sup>e</sup> siècle: de Cintegabelle à Saint-Jacques de Compostelle, des Pères de l'Eglise aux guerres de religions. *L'Auta*, 2017, pp.65-72. hal-01952359

**HAL Id: hal-01952359**

**<https://hal.science/hal-01952359v1>**

Submitted on 19 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Une inscription lapidaire inédite du XVI<sup>e</sup> siècle : de Cintegabelle à Saint-Jacques de Compostelle, des Pères de l'Église aux guerres de religions

*Situé à 40 km de Toulouse, Cintegabelle a été bâti sur une butte détachée, surplombant la basse vallée de l'Ariège. La rivière, née d'une source pyrénéenne, enrichie par les eaux de l'Hers, a creusé dans les molasses du quaternaire une vaste plaine caillouteuse qui vient se heurter à l'abrupt du promontoire, cerné par les maisons du village que dominant le clocher de l'église Notre-Dame et les ruines d'un ancien château fort. Une tour ronde, aux murs de galets gris, aux trois quarts démolie, en est le seul vestige, avec quelques pans de murs encore visibles du pont en briques et aux arches inégales qui passe au-dessus de l'Ariège. Plusieurs « rampes » ou escaliers, reliant la rue principale (rue de la République) à celle du calvaire, nous permettent d'accéder à la ville haute<sup>(1)</sup>.*

### En parcourant les différentes rues du bourg

On y trouve les évocations de son riche passé. En effet, à l'angle de la rue de la Treille et de la rue des Roubines, se trouve une maison dont on peut imaginer, au vu de sa morphologie, qu'il s'agit d'une bâtisse en pans de bois ; on y distingue une structure en encorbellement. Malheureusement, on ne peut que le supposer car l'intégralité de la façade est recouverte d'un épais crépi grisâtre qui masque son ossature.

Cependant, l'attrait de cette maison réside dans l'inscription gravée sur le linteau de la porte d'entrée. On peut y lire :

1547 SPES MEA DEVSIMBURDA

Au-dessous se trouve une coquille Saint-Jacques. Il s'agit d'une belle graphie. Les lettres sont alignées dans un même axe rectiligne, de hauteur identique. On peut la décomposer en trois parties : la première, comprend la date de 1547 ; la deuxième, le texte SPES MEA DEVS. La lettre E de MEA est en ligature avec le M. Cette partie est séparée de la troisième par une double

(1) Sur l'histoire de Cintegabelle, on citera : Roschach, E., Foix et Comminges. *Itinéraire des chemins de fer pyrénéens*, Paris, 1862, p. 318- 355 ; du même auteur, on pourra regarder *Géographie de la Haute-Garonne*, Toulouse, 1867 ; et bien sûr la monographie consacrée à la commune : Armengaud, R., Ycart, R., *Cintegabelle, châtellenie royale en pays toulousain*, Imp. Bégué, 1983.

flèche qui donne accès à un autre texte qui a semblé, durant de longues années, énigmatique. On peut lire les lettres suivantes : M•D•B•N•R•D•A. Deux originalités dans la graphie sont à noter : Le D se trouve en petit caractère au-dessus de M et le N a été gravé à l'envers.

Il convient tout d'abord de proposer une restitution et une traduction pour cette inscription. Nous proposons donc de lire :

*Spes Mea Deus. M(ater) D(ei) B(enedicta) N(ostra) R(egina) D(omini)  
A(ncilla)*

Traduction : Dieu est mon espérance (ou mon espoir est en Dieu). Bénie soit la mère de Dieu, notre Reine, servante du Seigneur.<sup>(2)</sup>

Reprenons maintenant chacun des éléments qui composent cette inscription et en tout premier lieu la date de 1547. Elle nous replonge dans un contexte historique et religieux des plus funeste, au milieu des guerres de religion qui ont ensanglanté notre pays durant presque un siècle.

### Au début du XVI<sup>e</sup> siècle

Un profond mouvement religieux voit le jour. La Réforme poussa un grand nombre de Catholiques à se séparer de l'Église de Rome et à fonder ce que l'on nomme le Protestantisme, qui prend aujourd'hui de multiples visages. Ces nouveaux Chrétiens, les Protestants, affirmaient que les papes et les conciles s'étaient écartés de l'enseignement du Christ ; message originel qu'ils étaient les seuls à pouvoir rétablir.

A partir des années 1520, les thèses de Luther se répandirent en France et furent immédiatement dénoncées par la Sorbonne. En France, les persécutions ne débutèrent réellement qu'en 1534 avec l'affaire des placards. Mais la situation s'envenima deux ans après en 1536 avec la parution, à Bâle, d'un livre, l'*Institution de la Religion chrétienne*, écrit par Jean Calvin.

Après un bref séjour à Genève, Jean Calvin fut pasteur de la petite communauté de protestants de Strasbourg, d'où il organisa l'Église des réformés de France. Lors de ce séjour, sa pensée religieuse se modifia au point de

(2) On notera cette étrange coïncidence. Ernest Roschach mentionne dans son ouvrage, *Catalogue des Antiquités et des objets d'art du Musée de Toulouse*, Toulouse, imprimerie Viguiier, 1865, p. XVI, la présence d'une inscription dans le grand cloître des Augustins. Il écrit : « Au fond de la troisième galerie, dans le stylobate, est incrustée une pierre carrée au trait, mais en grande partie fruste. On y distingue un écusson en forme de cartouche échancré, chargé d'un chiffre où paraissent combinées les lettres T R ; à droite et à gauche une croix : en haut, la légende gothique incomplète SPES MEA [...]; au-dessous, la date de 1547 ». Aujourd'hui, cette inscription est en très mauvais état et on y distingue très mal la légende gothique dont parle Roschach. De la date, on n'y voit que le chiffre 4 et on devine les trois autres. Le lecteur l'aura bien compris, il s'agit d'une inscription gravée la même année que celle de Cintegabelle, avec le même texte !

s'écarter de celle de Luther. C'est en 1541, dans son ouvrage *Ordonnances ecclésiastiques* qu'il fixe les préceptes pour devenir un bon chrétien. A côté du luthéranisme se créa une autre forme de protestantisme, le calvinisme qui se répandit très vite en Europe et surtout en France.

Sous l'influence des Catholiques, fanatiques, François I<sup>er</sup>, à la fin de son règne, adopta une politique répressive envers les Protestants. Mais c'est sous le règne d'Henri II que la répression fut la plus terrible : en 1547, date à laquelle fut gravée notre inscription, fut créée la « chambre ardente » qui condamna comme hérétiques les Protestants et les envoya sur le bûcher. Les idées réformistes firent de plus en plus d'adeptes y compris au sein de l'aristocratie française qui n'était pas disposée à se laisser faire. Ils prirent donc les armes pour défendre leur foi : le temps des guerres de religion était arrivé.

Les progrès de la Réforme s'expliquent par la faible réponse de l'Eglise catholique. Cependant, un grand nombre de Catholiques, ecclésiastiques comme laïcs, avaient demandé au Pape la tenue d'un concile pour essayer de réconcilier les deux parties, Catholiques et Protestants.

Lorsque le Concile de Trente se réunit en 1545, la rupture entre les deux factions est consommée, et les bonnes volontés semblent impuissantes pour permettre un rapprochement. De plus les atermoiements du Pape Paul III Farnèse et la guerre entre les Valois et les Habsbourg jusqu'à la paix de Crépy en 1544 diffèrent l'ouverture du Concile. En mars 1547, il fut transféré à Bologne, suspendu *sine die* en septembre 1549 parce que l'Empereur exigea son retour à Trente, en terre d'Empire. Il fut rouvert en mai 1551 par le nouveau Pape Jules III et fut clôturé définitivement en 1563. Le Concile de Trente fut d'abord, avouons-le, la confirmation et la consécration d'une rupture.

Qu'en est-il de la position de Cintegabelle dans ce conflit de guerres civiles ? Pourvue de moyens de défense, la ville située aux avant-postes du pays toulousain, resta fidèle au catholicisme, face aux protestants du comté de Foix tenu par Marguerite de Navarre convertie à la Réforme. Nous ne rentrerons pas dans les détails car ce n'est pas l'objet de cette étude, mais disons simplement qu'au plus fort de la lutte, en 1572, après le massacre de la Saint Barthelemy, les villes et villages conquis et reconquis passaient sans cesse d'un camp à l'autre. Le territoire de Cintegabelle placé sous la menace continue d'incursions dévastatrices restait inculte à l'exception de quelques grands domaines protégés par des gardes armés.

Avec ce bref rappel historique, on vient de constater que la date de 1547 se trouve être l'une des dates charnières des conflits qui opposèrent Catholiques et Protestants, ceux-ci prendront fin avec l'avènement d'Henri IV et l'Edit de Nantes, promulgué en 1598. Mais revenons à notre inscription.

### *Spes mea deus*

La première partie du texte, *Spes mea deus*, se retrouve assez fréquemment sur les murs des maisons des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Elle est censée apporter la protection divine sur les habitations dont les occupants affirmaient leur foi en Dieu. Cette phrase fait référence à un passage du Psaume 62 (61) qui a pour titre « Dieu, seul espoir » et plus particulièrement aux versets 6 à 8 :

En Dieu seul repose-toi, mon âme,

De lui vient mon espoir ;

Lui seul mon rocher, mon salut,

Ma citadelle, je ne chancelle pas ;

En Dieu mon salut et ma gloire,

Le rocher de ma force.

Il s'agit d'un psaume didactique attribué au roi David. Il dénonce la malice des hommes (« ils prennent plaisir au mensonge, de la bouche, ils bénissent, au-dedans ils maudissent »), le néant des créatures (« un souffle seulement, les fils d'Adam, un mensonge, les fils d'homme ; sur la balance s'ils montaient ensemble, ils seraient moins qu'un souffle »), la vanité de croire aux richesses (« aux richesses quand elle s'accroissent n'attachez pas votre cœur »), et termine en nous enseignant l'impartialité du Juge céleste (« la force est à Dieu, à toi, Seigneur, l'amour [...] toi, tu paies l'homme selon ses œuvres »).

On compte 150 psaumes, écrits en style lyrique, qui sont des poèmes destinés à être chantés. Le livre des Psaumes, habituellement attribué à David, a été en réalité composé par des psalmistes à des époques différentes. Ces magnifiques poèmes, les plus admirables de la littérature mondiale, nous parlent de tous les aspects de la vie spirituelle : la prière, l'amour de Dieu, la confiance en sa justice, l'espérance, l'adoration... Luther, lui-même, récitait tous les matins le psaume 46.<sup>(3)</sup>

### La dernière partie du texte de l'inscription

*Mater Dei Benedicta Nostra Regina Domini Ancilla*, est une référence très claire à un passage de l'Évangile selon saint Luc, chapitre 1, versets 26 à 45 qui a donné naissance à une prière en l'honneur de la Vierge, l'*Angelus*. Il témoigne de la pratique des habitants des campagnes qui, à l'appel des cloches, s'unissaient pour prier à la gloire de la Vierge Marie. Il était récité matin, midi et soir. Cette ode à Marie reprend les passages de saint Luc décrivant l'Annonciation.<sup>(4)</sup>

(3) Hammel, J.-P., Ladrière, M., *La culture occidentale dans ses racines religieuses*, Héri-tages, Paris, Hatier, 1991, p. 148-150.

(4) Lc, I, 26-38.

L'inscription reprend aussi une partie de la Visitation, rapportée par saint Luc. Marie rentre chez Zacharie et salue Elizabeth, cette dernière lui dit alors : « Bénie es-tu entre les femmes, et béni le fruit de ton sein... » (Lc, I, 42).

On retrouve dans ces passages les titres sous lesquels l'inscription du linteau de Cintegabelle désigne la Vierge Marie. Cependant, le terme de *Regina* ne figure pas explicitement dans ces passages, ni même dans l'ensemble des Saintes Ecritures, mais il est plutôt sous-entendu. En effet, le Fils de Marie est désigné comme étant le fils de David dont il héritera du trône ; de plus, l'ange précise qu'il régnera sur la maison de Jacob. La mère d'un roi ne peut-être que reine à son tour.

De nombreuses dignités furent reconnues à la mère du Christ. Celle de Souveraine fait référence à son couronnement au ciel par son Fils qui a fait l'objet de nombreuses représentations picturales. Souvenons-nous, par exemple, du tableau de Fra Angelico dont on trouve une copie sur le tympan de l'église Notre-Dame de la Dalbade à Toulouse réalisé, en 1878, en céramique par Gaston Virebent.<sup>5</sup> En 1954, le Pape Pie XII, dans son Encyclique *Ad caeli reginam* (Reine du ciel), institua la fête de « Marie Reine ». <sup>(6)</sup> Mais bien avant cette date, ce sont les Pères de l'Église qui l'avaient saluée de ce titre. Comme l'a écrit un exégète, « elle est née Reine parce qu'elle a été prédestinée à être Reine et elle a été prédestinée à être Reine parce que, de toute éternité, elle était destinée par Dieu à la mission sublime, unique de Mère de Dieu et de Médiatrice ». <sup>(7)</sup>

Alors que Luther et les Jansénistes, dans un petit ouvrage intitulé *Monita salutaria Beatae Mariae Virginis ad suos cultores discretos*, nièrent avec force la royauté de la Vierge, la considérant comme une servante égale à nous, cette royauté est affirmée dans la liturgie catholique. Elle est très présente dans le Missel et le Bréviaire : on se souvient des « *Ave Regina Caelorum* », de l' « *Ave Domina Angelorum* » ou encore du « *Salve Regina* ». Mais la royauté de Marie se trouve ancrée profondément dans la patrologie.

Le premier des Pères de l'Église qui fit allusion à la doctrine de la royauté de Marie est Ephrem l'Assyrien au IV<sup>e</sup> siècle. Il écrit qu' « Elle est la Souveraine de tous les mortels car elle est la seule remplie de toutes les grâces de l'Esprit Saint ». Par la suite, saint Jérôme, au V<sup>e</sup> siècle, enseigne dans son *Liber de Nominibus Hebraicis* (*Patrologia Latina*, 23, 878) que

(5) Wolff, Ph., *Les Toulousains dans l'histoire*, Toulouse, Privat, 1984, p. 440-441.

(6) Pie XII, *Lettre encyclique « Ad caeli reginam ». Sur la royauté de Marie*, Bonne Presse, 1954.

(7) Roschini, G.M., « La Royauté de Marie », dans *Maria, Études sur la Sainte-Vierge*, sous la direction d'Hubert du Manoir, Tome 1er, Paris, Beauceronne et ses fils, 1949, p. 603.



La fameuse maison de Cintegabelle.

le nom de Marie signifie « Notre Dame ».<sup>(8)</sup> Quelques siècles plus tard, Isidore de Séville reprendra cette affirmation, en précisant qu'on la désigne comme cela « car elle donna le jour au Seigneur » (Livre VII, 10).<sup>(9)</sup>

Ces quelques exemples, puisés dans l'article écrit par G. M. Roschini, *La Royauté de Marie*, nous montrent à quel point la royauté de la Vierge fut

très tôt admise. G. M. Roschini souligne d'ailleurs la diversité des titres qui lui sont accordés : « Reine », « Souveraine », « Notre Dame », « Reine de l'Univers », « Reine de tous les hommes ».<sup>(10)</sup>

Cette désignation ne figure pas dans le Nouveau Testament. Ce sont les Pères de l'Église, dès l'Antiquité, qui instaurent cette royauté en suivant une double voie : « la maternité divine et la participation à l'œuvre de la Rédemption. Elle est donc Reine parce qu'elle est la Mère et l'Épouse du Roi des Rois ».<sup>(11)</sup> On constate donc qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, cette conception virginale qui fait de Marie une Reine est acceptée par les Catholiques, certainement en opposition avec la nouvelle « Religion Prétendue Réformée ».

### La coquille Saint-Jacques

Venons-en maintenant au seul symbole qui accompagne cette inscription : la coquille Saint-Jacques. Depuis le début du Moyen-Âge, la coquille sculptée sur les linteaux de portes est supposée indiquer les auberges ou des maisons d'anciens pèlerins ayant effectué le pèlerinage de Saint-

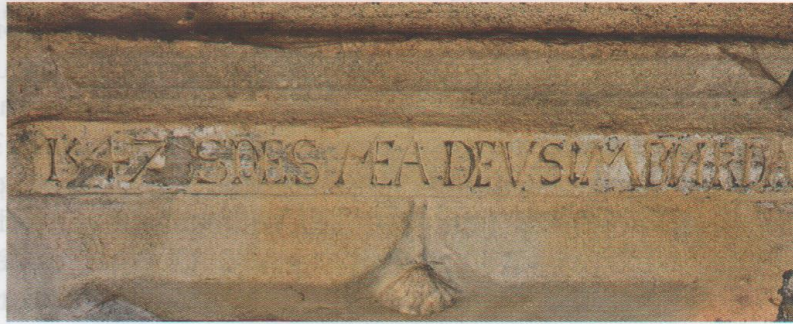
(8) Saint Jérôme, *Liber de Nominibus Hebraicis* : « *Mariam plerique aestimant interpretari illuminant me isti, vel illuminatrix, vel Smyrna maris, sed mihi nequaquam videtur. Melvis autem, sive amarum mare suendemque qued Maria, sermone syro domina nuncupatur* ».

(9) Roschini, G.M., *op. Cit.*, p. 609 et suivantes.

(10) Roschini, G.M., *ibidem*, p. 612.

(11) *Ibid.*, p. 612.

L'inscription gravée sur le linteau de la porte d'entrée de la maison.



La coquille Saint-Jacques qui se trouve au-dessous de l'inscription.



Jacques de Compostelle qui débute dès le IX<sup>e</sup> siècle.<sup>(12)</sup> Ce symbole de la coquille n'apparaît avec certitude qu'à partir du X<sup>e</sup> siècle, voire le XI<sup>e</sup> siècle. Elle prouve que le pèlerin, le « Jacquet », a bien atteint le but ultime de son voyage, la tombe de Jacques le Majeur, apôtre du Christ. Sa signification est expliquée dans le *Veneranda dies*, texte issu du *Codex Calixtinus*. Il présente les deux valves du coquillage comme étant « les deux préceptes de l'amour du prochain auquel celui qui les porte doit confronter sa vie, à savoir aimer Dieu et son prochain comme soi-même ».<sup>(13)</sup> Ceci n'est pas sans nous rappeler un passage de l'Évangile selon saint Jean (II, 4, 16) qui écrit : « Dieu est Amour et celui qui demeure dans l'Amour demeure en Dieu, et Dieu en lui ». C'est l'Amour infini de Dieu, la *caritas*, la Charité, qui est l'un des piliers de la foi chrétienne.

Cette coquille sculptée sous l'inscription est intéressante à double titre. D'une part, elle indique la présence d'un fervent catholique ayant accompli le pèlerinage à Compostelle et, d'autre part, elle vient confirmer la présence d'une confrérie de Saint-Jacques à Cintegabelle, attestée par les sources

(12) Picard-Méa, D., Mollaret, L., *Dictionnaire de Saint-Jacques de Compostelle*, Paris, Editions Jean-Paul Gisserot, 2006, p. 50.

(13) Pour la traduction du *Codex*, Gicquel, B., *La légende de Compostelle*, Paris, Tallandier, 2003. Pour l'explication sur la coquille, voir le sermon 17 qui propose une interprétation symbolique très poussée des attributs traditionnels du pèlerin



écrites en 1460<sup>(14)</sup> et confortée par les statuts de la confrérie de Saint-Jacques de Toulouse qui font obligation aux confrères, depuis 1513, de marquer le linteau de leur porte avec une coquille.<sup>(15)</sup> Est-ce que celle de Cintegabelle s'était inspirée de ceux de sa voisine toulousaine ? Rien n'est moins sûr. Enfin, ajoutons, pour compléter notre analyse, que fut construit au XIII<sup>e</sup> siècle un hôpital Saint-Jacques à Cintegabelle, près d'une ancienne chapelle du nom d'Arbouville. Il était destiné à héberger les pèlerins de passage. Il est donc possible, même si le village se trouve à l'écart des grandes routes de pèlerinage, que Cintegabelle ait joué un rôle d'accueil sur les routes secondaires menant les pèlerins vers Saint-Sernin et Saint-Jacques de Compostelle.

Il faudra poursuivre nos recherches pour que l'on puisse, peut-être, un jour, savoir qui se cache derrière cette inscription. Le nom de son commanditaire reste à découvrir. Toutefois, on peut avancer l'hypothèse suivante : rentré d'un long périple, l'amenant des plaines de la basse vallée de l'Ariège au fin fond de l'Espagne, en passant par les contreforts pyrénéens, notre Jacquet, ayant accompli son vœu, fit graver sur le linteau de sa porte la marque de sa fidélité en Dieu, mais surtout, en ces temps obscurs, la preuve de son catholicisme, évitant ainsi l'amère déconvenue d'être pris pour un protestant.

GUILLAUME RENOUX

Docteur en Sciences de l'Antiquité de l'Université de Toulouse 2

Membre associé à l'UMR 5608 TRACES CNRS

(14) Fonds privé : Inventaire des archives de notaires remises à la Société Archéologique du Midi par Pierre Esquirol. Fonds de Pierre Gauberty, notaire de Toulouse, habitant de Cintegabelle, registre latin, feuille 180, indiquant « une dette en faveur de la confrérie de Saint-Jacques de Cintegabelle ».

(15) Picard-Méa, D., Mollaret, L., *op. Cit.*, p. 50.

Dans le cadre de sa prochaine exposition (mai à septembre 2017), le musée de Lavour invite, "Autour d'Henri Martin", à regarder l'influence du grand maître néo-impressionniste sur la génération toulousaine contemporaine : Edm. Yarz, Henri Gérard, Georges Castex, Achille Laugé, Hélène et Jean Rivière, Jean Diffre, Henri Rachou, Henri Marre, Paul Costes, Myriam et Edmond Rocher et quelques autres...

Un catalogue accompagnera cette exposition.

Toute personne possédant des œuvres ou documents relatifs à ces artistes, peut contacter le conservateur, Paul RUFFIE, au 0563580342 ou p.ruffie@ville-lavour.fr